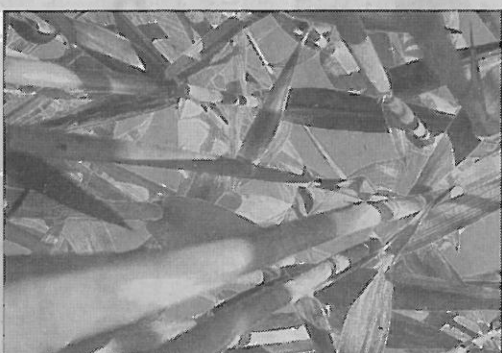
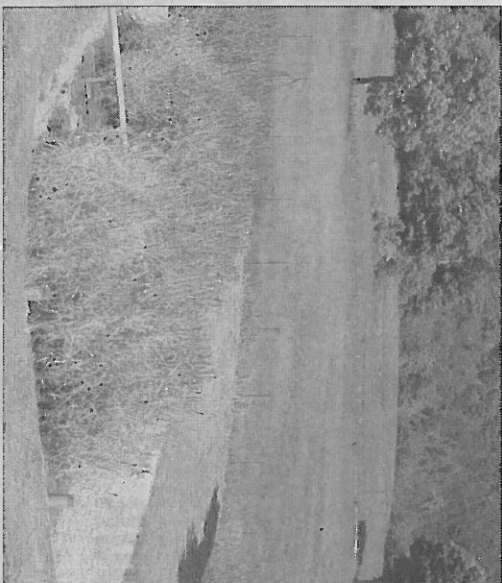


Les roseaux sont des plantes particulièrement adaptées pour le traitement des boues de stations d'épuration et des matières de vidange des fosses septiques... Un "système à la fois simple et innovant" et une "très bonne réponse sur le plan du développement durable", précise Christian Pietri. Le bâtiment du siège social, situé à Caumont-sur-Durance, s'inscrit d'ailleurs dans une démarche environnementale globale en cohérence avec l'activité de l'entreprise.



EPUR NATURE | CHRISTIAN PIETRI

"Des roseaux pour l'épuration"

Epur Nature, société installée à Caumont-sur-Durance, est devenue un acteur incontournable dans la conception de stations d'épuration naturelles avec des roseaux. Dernière innovation en date : un système écologique pour le traitement des boues et des matières de vidange, que présente le directeur général de l'entreprise, Christian Pietri.

Par Sylvie ROMAN

Votre société vient de lancer un nouveau système, pour le traitement naturel des déchets. De quoi s'agit-il ?

Au printemps dernier, nous avons recruté un jeune qui venait de faire sa thèse sur le traitement des boues provenant de stations d'épuration et sur le traitement des matières de vidange des fosses septiques, en utilisant des filtres plantés de roseaux. Un procédé qu'Epur Nature applique depuis années pour le traitement des eaux usées. Je pense que nous sommes les premiers à proposer ce mode de traitement pour les déchets provenant des fosses septiques.

Qu'apporte un tel système par rapport à des processus plus classiques ?

Avant tout, il faut savoir que ces boues sont très chargées en matières polluantes, et doivent être traitées énormément avant d'être épanchées. Le processus classique fait appel à des produits chimiques, alors qu'en utilisant les filtres plantés de roseaux, tout est naturel. Ce sont des bactéries, abritées par les plantes qui se chargent de dépolluer et de traiter les boues de stations et les matières des fosses septiques.

Où sera construit ce nouveau système, et comment se présentera-t-il ?

Nous allons réaliser cette station à Esparton-sur-Verdon, une petite commune de 450 habitants, déjà équipée d'une station d'épuration des eaux usées par filtres de roseaux. A proximité immédiate de ces bassins, nous allons construire un autre bassin, début décembre, de 15x10 mètres et de 2 mètres de profondeur. Il sera lui-même divisé en huit casters plantés de roseaux. Ce cloisonnement est indispensable et a pour but d'assurer des temps de repos suffisants pour le traitement des boues. Ces boues sécheront en huit années, et seront alors parfaitement utilisables pour un épandage. Ensuite, il y aura un bassin spécifique pour les matières de vidange des 250 fosses septiques de la commune. Le principe étant à peu près le même que pour les boues des stations d'épuration. Le produit final a un statut proche de celui du compost et, de plus, dégage très peu d'odeurs.

Quels sont les avantages de ces différents systèmes pour une petite commune ?

L'entretien est facile et peu coûteux, ce qui n'est pas négligeable pour une

petite commune, qui n'a souvent pas le personnel formé pour s'occuper d'une station d'épuration, ou d'une station de

traitement des boues et produits de vidange. Ce sont des systèmes à la fois très innovants et très simples. Enfin, ce sont de

très bonnes réponses sur le plan du développement durable.

Quelle place occupe aujourd'hui votre entreprise dans un domaine que vous avez pratiquement lancé en France ?

Nous sommes présents dans toute la France, mais nous sommes cependant mieux développés dans le grand Sud, de Toulouse à Lyon, où nous avons des agences. Enfin, nous cherchons à nous diversifier à l'international, sur le pourtour méditerranéen, vers Casablanca et Istanbul. Notre savoir-faire commence à être reconnu et nous pouvons donc le transférer vers d'autres pays.

EPUR NATURE EN BREF

Activité : conception et réalisation de systèmes d'épuration par filtres de roseaux

Date de création : 1999

Implantation : Caumont-sur-Durance

Chiffre d'affaires : 7 M€.

Résultats nets : NC

Effectifs : 30 salariés,

sans compter la filiale de Lyon.

Répartition du capital : Sarl détenue à 50 % par Christian Pietri, 25 % par Dirk Esser et 25 % par Vincent Lebour.



Christian Pietri, directeur général d'Epur Nature, une entreprise présente dans toute la France et qui cherche maintenant à conquérir "le pourtour méditerranéen".